

COMME UNE

Notre communauté
de communes labellisée
«Territoire durable, une COP d'avance»



🔗 PETITE ENFANCE

La nouvelle crèche de
Châteauneuf-de-Gadagne
se dévoile

🔗 GESTION DES DÉCHETS

Bien trier le papier
et le carton

🔗 DÉVELOPPEMENT ÉCO

Un chantier d'insertion
pour accompagner
le retour à l'emploi

Petite enfance

Nouvelle crèche de Châteauneuf-de-Gadagne : les travaux vont démarrer.....	4
Actualités du service Petite Enfance.....	5

Actualités

Les actualités du territoire.....	6
-----------------------------------	---

Dossier

Tri du papier et du carton.....	8
Accès aux déchèteries.....	10

Environnement

Où en est-on du Plan climat ?.....	12
L'Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse en action depuis son lancement.....	14
L'intercommunalité s'engage en faveur de la transition écologique.....	16
Rénovation énergétique : les conseillers de l'ALTE vous accompagnent.....	17

Assainissement

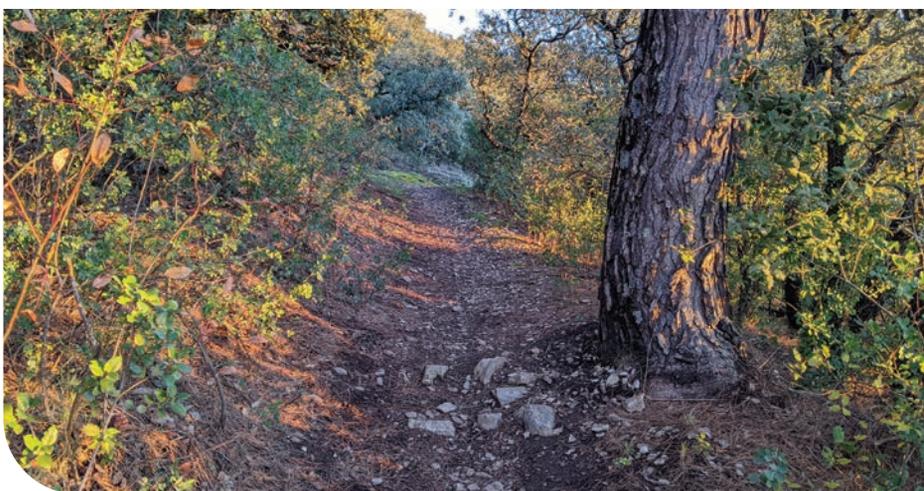
Des lycéens ont visité la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue.....	18
Lutter contre les eaux claires parasites.....	19

Développement éco

Le parc d'activités Saint-Joseph au Thor reconnu « Parc engagé ».....	20
Un chantier d'insertion pour accompagner le retour à l'emploi.....	21

Territoire

En direct des communes.....	22
-----------------------------	----





Pierre Gonzalvez
Président de la communauté de
communes Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse,
Vice-Président du conseil
départemental de Vaucluse,
Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue.

En ce début d'année, je voudrais commencer par vous présenter mes meilleurs vœux de réussite et de bonheur !

Durant les mois passés, nous avons su collectivement faire face. Partout sur notre territoire, vous avez fait preuve de courage pour surmonter les difficultés liées à la crise sanitaire. Aujourd'hui encore, la situation reste fragile. Il est primordial de rester vigilant.

Pour notre communauté de communes, cette nouvelle année s'accompagne de nouvelles réalisations, de grands projets qui avancent, mais aussi d'actions d'entreprises et de citoyens qui s'engagent au quotidien pour le développement durable de notre territoire.

Ainsi, nous avons lancé les travaux de la nouvelle crèche de Châteauneuf-de-Gadagne, avec comme objectif l'obtention du label Bâtiments Durables Méditerranéens. Un projet qui regroupe qualité d'accueil des enfants et du personnel et performance énergétique pour en faire une réalisation exemplaire.

Le développement durable est au cœur de notre action. L'obtention du niveau 2 du label régional « Territoire durable, une COP d'avance » récompense l'engagement dont nous faisons preuve, depuis 2013, sur les thèmes de l'énergie et du climat.

En parallèle, les 31 fiches d'actions de notre Plan climat seront bientôt mises en œuvre. Différents ateliers ont permis aux acteurs publics et privés de notre territoire de se rencontrer, d'échanger et de participer à la construction du plan d'actions.

Parmi les sujets environnementaux, la réduction et le tri des déchets font également partie de nos préoccupations. Ainsi, lorsque certains d'entre vous s'impliquent et s'emparent concrètement de ces sujets, nous tenons à les partager avec le plus grand nombre.

« *Notre mobilisation à tous, au quotidien, est indispensable afin que ces mesures soient efficaces. Changeons nos habitudes pour notre environnement, nos finances collectives et bien évidemment individuelles !* » »

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente année 2022.

Pierre Gonzalvez



CRÈCHE DE CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE : LES TRAVAUX VONT DÉMARRER

Le cabinet R+4 Architectes vient d'être sélectionné dans le cadre du projet de nouvelle crèche. Les travaux de construction de la crèche de Châteauneuf-de-Gadagne devraient démarrer en 2022. Le bâtiment verra le jour à l'horizon 2023.

C'est d'abord le nouveau bâtiment qui sera construit, puis les locaux de la crèche actuelle seront réhabilités pour accueillir toutes les fonctions techniques. Enfin, les deux bâtiments seront raccordés.

Le nouvel établissement accueillera 45 enfants chaque jour au sein de deux espaces de vie et d'un beau jardin. Les assistantes maternelles, ainsi que les enfants qu'elles accueillent à leur domicile, bénéficieront d'un **espace dédié aux animations collectives**.

Un bâtiment labellisé Bâtiments Durables Méditerranéens

Dans le cadre du Plan climat et de sa politique d'éco-exemplarité, l'objectif du projet est l'obtention du label Bâtiments Durables Méditerranéens. **Une démarche de qualité globale qui prend en compte les critères de conception, de réalisation et d'usage de la nouvelle construction.**

Pour cette labellisation, le cabinet a été retenu pour sa sensibilité dans le choix des matériaux ainsi que pour l'aménagement des espaces extérieurs et intérieurs visant au **confort du personnel comme à celui des usagers de l'établissement**.



*Vue du projet de nouveau bâtiment depuis le carrefour.
Visuel non contractuel.*

ÉCOLO CRÈCHE®, ON PASSE À L'ACTION

La démarche Écolo Crèche® a été initiée depuis un an dans les Établissements d'accueil du jeune enfant et se traduira par l'obtention du label fin 2022 ou courant 2023.

Mais c'est dès aujourd'hui que l'on perçoit la mise en œuvre concrète, à travers de multiples actions quotidiennes :



- 🔄 l'entretien courant des espaces de vie des enfants ainsi que l'entretien du linge s'effectuent avec des produits ecolabellisés ;
- 🔄 les petits travaux d'entretien des bâtiments sont réalisés en recherchant des produits plus naturels : ainsi, une peinture à base d'algues a été testée à la crèche des Capucins ;
- 🔄 les repas fournis aux crèches par les services de restauration scolaire des communes comportent de plus en plus de produits frais, locaux et bio ;
- 🔄 les activités ludiques proposées aux enfants font la part belle aux matières naturelles : peinture maison à base de chocolat et d'épices, ateliers jardinage, journées sans jouets, mais avec du matériel de récupération ou des végétaux ;
- 🔄 les pratiques quotidiennes sont revisitées pour limiter le gaspillage d'eau, d'électricité, de nourriture ;
- 🔄 de nombreuses astuces à venir et à partager avec les parents.



www.paysdessorgues.fr/label-ecolo-creche

UNE CRÈCHE LABELLISÉE POUR SA VOCATION D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La communauté de communes a signé une convention avec la Caf, la Mutualité sociale agricole, le Département et Pôle emploi pour faciliter l'accès aux crèches aux parents en recherche d'emploi et inscrits dans un parcours d'insertion socio-professionnelle.

Une crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) a pour objectif de **permettre aux parents**

sans emploi de faire garder leur(s) enfant(s) le temps de trouver un emploi ou une formation. Les bénéficiaires sont repérés et orientés par les services sociaux et accompagnés dans leurs démarches par Pôle emploi ou la Mission locale.

Ainsi, **cinq places seront progressivement mises à disposition au sein de la crèche des Capucins.**

LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) DEVIENNENT LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Suite à la loi d'accélération et simplification de l'action publique de décembre 2020, les RAM deviennent des RPE afin de mieux affirmer leur rôle de point de référence et de source d'information sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant, à destination des parents et des professionnels.

Le Relais petite enfance conserve les mêmes missions :

- 🔄 accompagner les familles dans la recherche d'un accueil individuel et dans leur rôle de parent employeur ;
- 🔄 soutenir les assistants maternels et les informer sur leurs droits et devoirs ;
- 🔄 animer des ateliers ludiques et des activités adaptées pour les enfants.

Le RPE reste au plus près de son public, grâce à sa mobilité et à ses antennes à L'Isle-sur-la-Sorgue, au Thor et à Châteauneuf-de-Gadagne.



www.paysdessorgues.fr/relais-petite-enfance

TERRITOIRE DURABLE, UNE COP D'AVANCE : UN LABEL POUR VALORISER ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Notre communauté de communes, reconnue pour sa dynamique et ses projets en faveur de la transition écologique, est la première à décrocher le niveau 2 du label régional « Territoire durable, une COP d'avance » dans le Vaucluse.

Piloté par l'État, la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et animé par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE), le label régional « Territoire durable, une COP d'avance » a pour objectif de **valoriser et accompagner les collectivités qui s'engagent dans la transition énergétique et écologique**. Cet engagement se décline en huit ambitions, portant sur l'aménagement, l'énergie, la mobilité, l'économie, la biodiversité, l'alimentation ou encore la santé et la citoyenneté.

Le label distingue par quatre niveaux de performance les collectivités territoriales menant une politique globale et des actions concrètes de développement durable – le niveau 4 étant le niveau le plus élevé.

Une fois décerné aux territoires qui l'ont décroché, ce label leur permet d'être accompagnés dans leurs démarches environnementales par l'ARBE et de développer leur engagement.

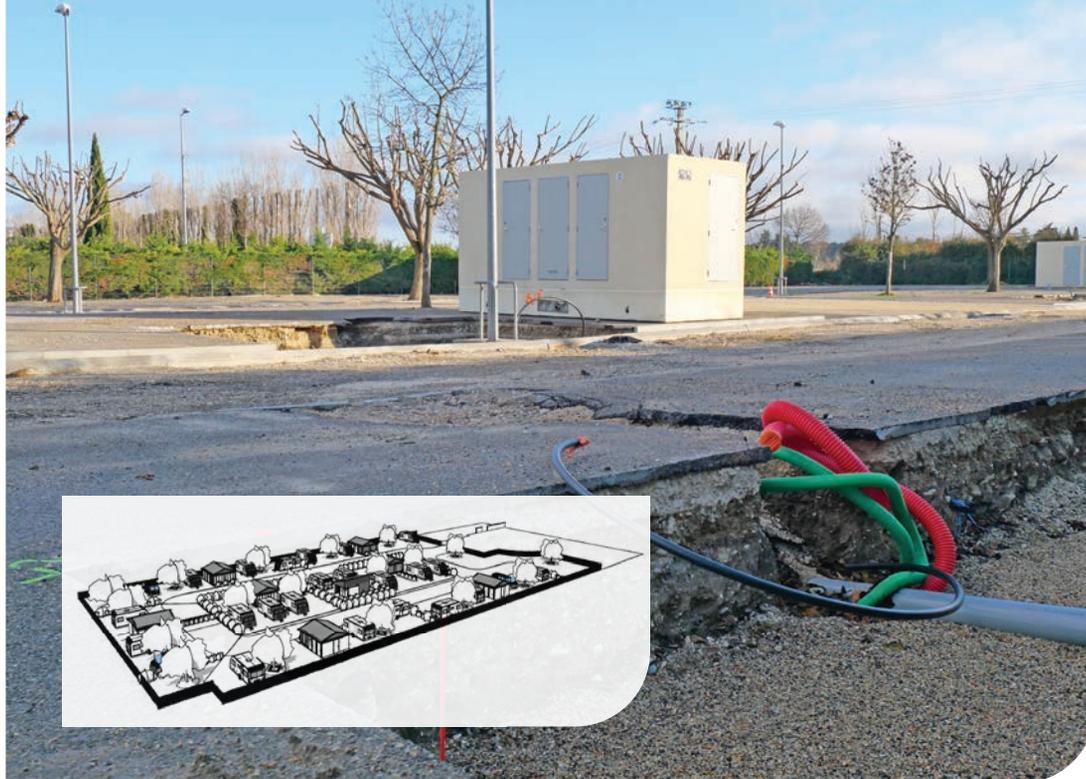


Notre communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse fait preuve d'un engagement structuré et dynamique, depuis 2013, sur le thème de l'énergie et du climat. La création récente d'un comité de pilotage « Transition énergétique et écologique » témoigne de son volontarisme.

LES ACTIONS ET PROJETS

- 🔸 Plan climat mutualisé avec la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, dont le démarrage est prévu début 2022 ;
- 🔸 Démarche Écolo Crèche® pour les cinq crèches du territoire ;
- 🔸 Coordination de la candidature à la labellisation Grand Site La Fontaine de Vaucluse ;
- 🔸 Projet européen Remida pour mobiliser les cinq communes du territoire sur les questions de la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables ;
- 🔸 Séminaire d'encadrement interne « Accélérer la transition écologique » en 2019 ;
- 🔸 Création d'une bourse aux locaux économiques ;
- 🔸 Acquisition de friches industrielles pour réhabilitation et revente ;
- 🔸 100 % des bâtiments de la communauté de communes couverts par un contrat d'électricité verte ;
- 🔸 Collecte de déchets en vélo triporteur dans le centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue ;
- 🔸 Création du label « Espace préservé » ;
- 🔸 Stratégie de reconquête de friches agricoles.





RÉHABILITATION DE L'AIRE D'ACCUEIL **DES GENS** **DU VOYAGE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE**

Les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage se poursuivent avec la livraison et le grutage des premiers modules sanitaires.

Afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et pour adapter les équipements aux usages actuels, les travaux consistent à reprendre les réseaux d'eau et d'électricité et à individualiser les équipements sanitaires pour chaque emplacement.

Pour rappel, la communauté de communes est chargée du suivi et de l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage sur son territoire



Le coût total de l'opération s'élève à **800 000 €** avec le soutien de l'État par une subvention à hauteur de **280 000 €**.

UN SITE AU SERVICE DE SES HABITANTS **POUR (RE)DÉCOUVRIR VOTRE TERRITOIRE**

Si le nouveau site internet de l'office de tourisme a été pensé pour permettre aux visiteurs de préparer leur séjour sur le territoire, il offre également de nombreux services aux habitants et aux locaux.

N'hésitez pas à **consulter la rubrique Magazine** pour découvrir, selon vos envies, des **idées de sorties et loisirs par thème ou par saison**.

Sans oublier l'**Agenda**, très largement consulté par les locaux, qui recense tous les événements organisés sur le territoire de L'Isle-sur-la-Sorgue Tourisme et ses alentours !

ISLE S/LA SORGUE
TOURISME



+ d'infos

www.islesurlasorguetourisme.com



DOSSIER TRI

TRI DU PAPIER, TRI DU CARTON

Le saviez-vous ? Le carton brun et le papier sont deux fibres complètement différentes qui ne peuvent pas être recyclées ensemble.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le papier trié dans les colonnes d'apports volontaires de notre territoire est apporté à Cavaillon pour être conditionné puis racheté par la société Norske Skog Golbey.

Cette usine de recyclage du papier située à Golbey, dans les Vosges, est la dernière de France à récupérer ce matériau. **Notre repreneur nous informe régulièrement de la qualité du tri des papiers** et indique : « on y trouve encore beaucoup de cartons ou de sacs en papier brun. Or, notre usine ne peut recycler qu'un seul type de fibres : des papiers de bureau, des enveloppes, des journaux, des magazines, des prospectus. Le reste dépend d'une autre filière : nous ne sommes pas en capacité de les recycler ».

Une collecte spécifique des cartons pour les professionnels

Suivant le même principe, les **bacs à cartons mis à disposition des entreprises** dans les zones d'activités et les cartons présentés dans les rues commerçantes **ne doivent contenir que des cartons bruns** car notre repreneur, Saica, ne peut recycler que ce type de fibres.

Les papiers ne peuvent plus y être jetés. Ils doivent désormais rejoindre les colonnes bleues à papier.



➤ Trouvez la colonne la plus proche de chez vous grâce à notre nouvelle carte interactive.

88
colonnes à papier

Cette nouvelle carte vous permet de géolocaliser la colonne correspondant au type de déchets dont vous souhaitez vous débarrasser : ordures ménagères, emballages recyclables, verre, textile, papier et carton.

www.paysdessorgues.fr/ou-deposer-mes-dechets

À LA PHARMACIE DE LA RODE À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, « 100% DU PAPIER EST TRIÉ »

S'il y a bien un sujet sur lequel Charlotte Saudray, docteur en pharmacie, est intraitable, c'est celui du recyclage des papiers :

« Dans la pharmacie, tout le papier est trié et on a adapté notre organisation afin de s'assurer qu'il soit recyclé. »



Le geste de tri a rapidement été adopté par le personnel. Pourtant, le tri de documents médicaux oblige à certaines adaptations : « D'un côté nous avons une corbeille pour le papier qui sera directement déposé au tri, de l'autre une corbeille pour les documents qui contiennent des informations personnelles et qui doivent être broyés avant d'être recyclés. »

Le papier est ensuite rassemblé et collecté pour être évacué dans les colonnes. Ce papier sera recyclé à 100 %, contrairement au papier déposé avec les emballages recyclables, qui peut être souillé ou coincé avec d'autres déchets.



La méthode choisie est simple : un pas après l'autre. « Notre principal frein au démarrage était le manque de place pour installer ces corbeilles. Mais après la mise en place, la question ne se pose plus. Le personnel a très bien accueilli cette initiative en lien avec le développement durable ».

D'ailleurs, le papier n'est pas la seule cible des équipes : « Nous sommes particulièrement sensibles à la gestion et au recyclage de nos déchets. On cherche des solutions et on s'adapte pour s'améliorer, que ce soit sur le papier, le carton ou le plastique. Nous évitons, dès que cela est possible, les impressions inutiles d'ordonnances et nous échangeons avec nos fournisseurs pour tenter de réduire les emballages. »

Le vrai enjeu est bien évidemment de réduire la quantité de déchets produits :

« Notre rêve serait de tendre vers une pharmacie produisant zéro déchet non recyclé ! »



CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : BILAN DE L'OPÉRATION DE CONTRÔLE



En décembre, une opération de contrôle des justificatifs d'identité a été réalisée en déchèterie. Les usagers qui se sont présentés avec une carte d'accès non conforme se sont vu confisquer leur carte.



Pourquoi cette opération de contrôle ?

Cette opération vise à faire respecter le règlement et **éviter que des professionnels** exerçant une activité économique sur le territoire **utilisent les cartes des particuliers et ne s'acquittent de la redevance d'accès.**

Le prêt, la cession ou le don de votre carte sont strictement interdits

Pour rappel, votre carte d'accès est strictement personnelle : la cession, le don ou le prêt de votre carte sont strictement interdits.

Au sein du foyer, un particulier peut indiquer sur le formulaire de demande de carte d'accès l'ajout d'un co-titulaire avec un nom différent.

Votre carte d'accès ne peut pas être utilisée par une autre personne, qu'il s'agisse d'un membre de votre famille comme d'une entreprise réalisant des travaux à votre domicile.

Comment obtenir sa carte d'accès aux déchèteries ?

Pour demander votre carte d'accès, retournez **le formulaire** rempli, signé et accompagné des **pièces justificatives** suivantes :

-  un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF, eau...). L'adresse d'imposition ou du lieu de consommation doit être identique à celle notée sur l'imprimé que vous avez rempli ;
-  une copie de la pièce d'identité du demandeur (titulaire).

Vous devez **envoyer ces documents par mail** à l'adresse contact@ccpsmv.fr ou par courrier à l'adresse : CCPSMV - 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

La carte vous sera envoyée par courrier. Il n'est pas nécessaire de vous déplacer au siège de la communauté de communes.

DISTRIBUTION DE **SACS JAUNES**

Les sacs jaunes transparents pour la collecte des emballages recyclables dans les communes du Thor, de Châteauneuf-de-Gadagne et au centre-ville de L'Isle-sur-la-Sorgue sont **exclusivement réservés à la collecte des emballages recyclables**.

45%
des sacs jaunes sont utilisés pour un autre usage que la collecte des emballages recyclables

À partir du 1^{er} février 2022, les sacs jaunes des communes du Thor et de Châteauneuf-de-Gadagne seront distribués uniquement sur présentation de la carte d'accès en déchèterie. Chaque personne qui ne dispose pas de colonne à emballages recyclables à proximité de chez elle pourra recevoir maximum quatre rouleaux par an, ce qui représente 100 sacs jaunes.



UNE SECONDE VIE POUR LES OBJETS À LA DÉCHÈTERIE DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Une lampe de chevet, un jouet qui fonctionne, une chaise, une poussette qui roule... Un **cabanon du réemploi** sera bientôt mis à disposition des utilisateurs de la déchèterie de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Les utilisateurs de la déchèterie pourront ainsi déposer une multitude d'objets en bon état avant de les jeter. Une manière de **donner une seconde vie à des objets qui devaient être des déchets et détruits alors qu'ils pourraient encore servir**.

Dans cet espace, **chacun pourra prendre gratuitement ce dont il a besoin ou envie** pour répondre aux **objectifs d'économie circulaire** en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.



www.paysdessorgues.fr/cabanon-reemploi

TOUS AUX **ATELIERS DE COMPOSTAGE !**



En 2021, les **3 ateliers compostage** réalisés ont permis d'apprendre à nos habitants comment faire un compost parfait et **57 composteurs ont été distribués**.

Un **geste anti-gâchis pour faire des économies!** En effet, les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique : un gâchis donc de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

Une pratique à développer quand on sait que la **collecte des biodéchets nous coûte en moyenne 146 € par an pour une famille de 4 personnes**.



Pour participer à notre prochain atelier de 2022, vous pouvez contacter le CPIE et vous inscrire au 04 90 85 51 15.

OÙ EN EST-ON DU PLAN CLIMAT ?

31 FICHES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Six ateliers pour élaborer ensemble le plan d'actions du Plan climat

Le plan d'actions de notre Plan climat a été finalisé en décembre 2021.

Pour arriver à sa réalisation, la communauté de communes a animé **six ateliers thématiques** : **habitat, entreprises, agriculture et sylviculture, urbanisme et construction durable, mobilité, énergies renouvelables.**

Ces ateliers ont permis aux acteurs publics et privés de notre territoire de se rencontrer, d'échanger et de participer à la construction du plan d'actions et à l'élaboration des fiches actions qui en découlent.

Le climat change, et vous ? Les résultats de l'enquête publique

Pour intégrer la participation des citoyens, des associations et des entreprises à la rédaction du plan d'actions, le syndicat mixte du SCoT a réalisé une **enquête publique du 3 mai au 31 août 2021**. L'objectif était de **déterminer les priorités en matière de lutte contre les effets du changement climatique**. Au total, ce sont près de **600 personnes et 18 entreprises qui ont répondu**.

« Les citoyens sont préoccupés par la disparition de la biodiversité, veulent des villes plus végétales, plébiscitent la pratique du vélo et sont prêts à mieux trier leurs déchets. »

Le plan d'actions

Grâce aux ateliers et à l'enquête publique, et suite à un long travail entre les bureaux d'études, les partenaires, le SCoT, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, un plan d'actions a été défini. Il regroupe :

- 5 objectifs stratégiques
- 16 objectifs opérationnels
- 31 actions.

Les fiches actions permettent de définir le contexte, les objectifs, les structures qui vont piloter l'action, les opérateurs et les partenaires associés. Au nombre de 31, elles déclinent précisément les objectifs du plan d'actions et le calendrier attendu.

Et maintenant ?

Le Plan climat entre en phase de consultation. L'État doit donner son accord avant que le Plan climat ne soit soumis à consultation publique.

Une fois mis en œuvre début 2022, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse animera le Plan climat et les actions qui en découlent sur le territoire.



Retrouvez les résultats détaillés de l'enquête sur le site du SCoT :

www.scot-cavaillon-coustellet-islesurlasorgue.fr



L'OPÉRATION GRAND SITE LA FONTAINE DE VAUCLUSE EN ACTION DEPUIS SON LANCEMENT



Depuis le lancement officiel de la démarche en mars 2021, les opérations de communication et sensibilisation du public ont démarré en partenariat avec les élus des communes membres, habitants et associations du territoire.

« L'Opération Grand Site, dans laquelle le territoire s'est engagé aux côtés de l'État, couvre un périmètre d'environ 4700 hectares et a pour ambition de mener des actions visant à réhabiliter le cœur du site classé et améliorer son accès, à développer les circulations douces et à valoriser le patrimoine naturel et bâti. »



Dévoilement du cartouche

Signature identitaire du Grand Site La Fontaine de Vaucluse : avec la reprise d'éléments emblématiques de son paysage, et en concertation avec les membres de l'Opération Grand Site, le cartouche a été dévoilé en juin 2021.

Une carte éco-patrimoniale pour découvrir le périmètre et ses richesses : différente d'une carte touristique, c'est une carte de découverte pour pratiquer un tourisme responsable. Elle donne des clés de lecture aux visiteurs pour découvrir le Grand Site, ses paysages et son patrimoine naturel, culturel, bâti et immatériel.

La carte est disponible dans les offices de tourisme, collectivités, associations et partenaires de l'Opération Grand Site.

Participation aux Journées européennes du patrimoine 2021

En septembre, la communauté de communes et les communes de l'Opération Grand Site ont proposé de nombreuses animations sur le territoire pour s'aérer, lever les yeux et décrypter nos paysages ! La célébration des 300 ans du mur de la Peste en pierre sèche a été le point d'orgue de ces manifestations.

Atelier pierre sèche à Saumane-de-Vaucluse

Un murailler a présenté les techniques de construction en pierre sèche et a formé un petit groupe de personnes pour apprendre à monter un mur ou reconstruire soi-même un muret.





Des balades racontées à Lagnes et à Cabrières-d'Avignon le long du mur de la Peste.

Inauguration des tables explicatives du mur de la Peste

Placées par Lagnes et Cabrières-d'Avignon au début du chemin qui longe le mur, ces tables explicatives réalisées par l'association Pierre sèche en Vaucluse en collaboration avec Marc Peyret, retracent l'histoire de la peste et la construction de la muraille.

Elles ont été inaugurées à l'occasion des 300 ans du mur de la Peste.



Portes ouvertes de la Fédération de pêche du Vaucluse à L'Isle-sur-la-Sorgue

Un stand était dédié à l'Opération Grand Site La Fontaine de Vaucluse pour communiquer sur le projet de préservation environnemental. La Sorgue amont, de Fontaine-de-Vaucluse jusqu'au partage des eaux à l'Isle-sur-la-Sorgue, représente un véritable enjeu dans les actions de préservation du Grand Site.

6^e Jardin d'Automne à Châteauneuf-de-Gadagne

Présentation de l'Opération Grand Site, du projet, des actions et plus précisément de la carte éco-patrimoniale. Organisé par l'association les Pimprenelles, plus de 2700 personnes ont participé à cette belle journée, en octobre, au parc de l'Arbousière à Châteauneuf-de-Gadagne.



Thomas Matas, 1^{er} adjoint à la mairie de Fontaine-de-Vaucluse
 Patricia Philip, Maire de Fontaine-de-Vaucluse
 Dominique Santoni, Présidente du Département de Vaucluse
 Pierre Laban, conseiller municipal à la mairie de Cabrières-d'Avignon

Participation aux 23^{èmes} Rencontres du réseau des Grands Sites de France dans les Gorges de l'Hérault

Près de 300 participants ont partagé leurs expériences et solutions pour un développement durable des territoires.



www.grandesitelafontainedevaucluse.com



L'INTERCOMMUNALITÉ S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État s'engagent pour le développement durable du territoire grâce au Contrat de relance et de transition écologique.

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État, représenté par le préfet de Vaucluse, ont signé le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) dans le cadre de France Relance.

Le CRTE permet aux collectivités d'intégrer, dans leurs priorités et au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique. Il est composé d'un diagnostic territorial ainsi que d'une liste d'orientations et de projets sur lesquels ce contrat permet de mettre l'accent. Tous ces éléments ont fait l'objet d'un travail en collaboration avec les cinq communes membres et les services préfectoraux.



Telle une boîte à outils bien rangée, le CRTE permet de décoder les nombreuses dotations de l'État vers les collectivités en faveur de la transition écologique.

Le contrat a pour objectifs :

- de contribuer à la réussite du Plan de relance, notamment en simplifiant les démarches contractuelles avec l'État.
- d'accompagner, sur la durée du mandat, la collectivité autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale.



Points de repères

Des crédits 2021 à hauteur de 1,6 million d'euros

En 2021, 15 projets ont été financés à hauteur de 8 M€, dont 1,6 M€ financé par l'État au titre des différentes dotations.

En signant ce CRTE, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse assume un rôle d'entraîneur de la relance et de la transition écologique pour son territoire.

Elle a retenu 3 axes de développement :



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : LES CONSEILLERS DE L'ALTE VOUS ACCOMPAGNENT

Trois temps forts ont été organisés pour mieux guider notre territoire sur le chemin de la rénovation énergétique.

1 Une conférence gratuite sur le solaire photovoltaïque a été proposée début octobre au siège de la communauté de communes. L'événement a fait salle comble. Il était organisé en partenariat avec l'association Saint-Antoine Défense Environnement (SADE) et Sun Concept, un professionnel de la filière.



2 Un speed-meeting de la rénovation énergétique s'est tenu à la salle des fêtes du Thor en octobre. Des entreprises partenaires (isolation, chauffage, ventilation...) et des organismes de conseil ou de financement (conseillers énergie, ANAH, ADIL...) étaient présents pour conseiller tout au long de la journée le grand public. Une fois encore, l'événement a rencontré un grand succès !

3 Une réunion d'information à destination des petites entreprises du territoire a eu lieu au siège de la communauté de communes en novembre. Destinée au petit tertiaire privé, elle a permis de renseigner les professionnels sur les différents dispositifs d'aide au financement des travaux de rénovation de leurs locaux, bureaux ou commerces.



Contactez un conseiller de l'ALTE

-  Sur internet, en remplissant le formulaire « Contacter un conseiller FAIRE » sur www.alte-provence.org
-  Par **téléphone**, en appelant l'ALTE au 04 90 74 09 18, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
-  **Permanences** sur rendez-vous à L'Isle-sur-la-Sorgue le 1^{er} vendredi du mois et au Thor le 3^e mardi du mois.





DES LYCÉENS ONT VISITÉ LA STATION D'ÉPURATION DE L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Depuis plusieurs années, notre délégataire Suez ouvre les portes des installations industrielles qu'il exploite. Il propose aux écoles, collèges et lycées du territoire des visites pédagogiques et des sessions de sensibilisation à l'environnement. Mardi 7 septembre, les techniciens de Suez ont ainsi accueilli les élèves de première de la section Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) du lycée Benoit pour une visite de la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue.

La visite a commencé par une présentation générale du cycle de l'eau par Jérôme Lovato, responsable du service Assainissement de la CCPSMV. Il a souligné la nécessité de collecter et traiter les eaux usées dans le respect des réglementations, en veillant à minimiser les conséquences sur le milieu naturel. Les lycéens ont échangé sur les parcours des techniciens présents et sur la diversité des débouchés professionnels en lien avec leur futur diplôme. Ont également été évoqués les enjeux environnementaux des sites industriels tels que les stations d'épuration des eaux usées.

« Nous avons réalisé une étude sur la biodiversité du site. Il abrite un super écosystème que nous devons protéger. C'est ce que nous faisons au quotidien avec la gestion différenciée des espaces verts. »

Soizic Bouvet, adjointe au directeur de l'Agence Vaucluse pour Suez



Les élèves se sont ensuite vu expliquer le procédé de traitement des eaux usées étape par étape : le relevage, le prétraitement, le rôle du bassin d'aération, le devenir des matières organiques issues du traitement des eaux usées, etc. Ils ont ainsi découvert que ces matières, appelées boues, sont transformées en compost au sein de plateformes de compostage de la région.

David Lambert, responsable assainissement chez Suez, a également présenté le contrôle de conformité et la surveillance environnementale réalisés sur le site.

LUTTER CONTRE **LES EAUX CLAIRES PARASITES**

Mélangées aux eaux usées, les eaux claires parasites viennent surcharger les stations d'épuration, ce qui augmente le coût de traitement. La communauté de communes investit dans la rénovation des réseaux et la recherche de ces entrées d'eau.

L'exploitation des réseaux d'assainissement est très souvent rendue difficile par les entrées d'eaux claires parasites.

En effet, les ouvrages comprenant les réseaux de collecte, les postes de relevage et les stations d'épuration sont dimensionnés et réalisés en fonction des besoins pour **collecter, traiter et renvoyer au milieu naturel les eaux usées strictement domestiques des habitations.**

Les dilutions et **les volumes supplémentaires d'eaux parasites**, mélangés aux effluents domestiques, entraînent des problèmes de traitement dans les stations d'épuration ainsi que le **débordement des réseaux de collecte** lors d'apports trop importants (lors de pluies notamment).

Ces eaux parasites finissent dans la station d'épuration, ce qui représente **un coût de traitement important**. La rénovation des réseaux permet de diminuer ce coût, reporté sur le tarif de la redevance d'assainissement.

À ce jour, la communauté de communes engage **80 % de son budget dans la recherche de ces entrées d'eau**, au **renouvellement des réseaux vétustes et perméables**, ainsi qu'aux **mauvais raccordements** : grilles d'eau pluviale, gouttières, système de vidange de piscine.



Les eaux claires parasites, qu'est-ce que c'est ?

Une eau claire parasite provient **des pluies, des nappes phréatiques, de branchements incorrects de gouttières ou autres ouvrages** (descentes de garage, grilles de cour privée...), de raccordements incorrects d'avaloirs et de grilles du réseau des eaux pluviales du domaine public.



Les conséquences

Les eaux claires parasites constituent un problème important du fonctionnement des systèmes d'assainissement. **Elles se mélangent aux eaux usées dans certains réseaux et surchargent inutilement les stations d'épuration.** Moins de volume d'eau à traiter permettra de diminuer les coûts.

Ces eaux claires parasites présentent également des conséquences environnementales car **elles peuvent provoquer des rejets directs dans le milieu naturel.**

Le saviez-vous ?

Peut-on rejeter ses eaux de piscine dans le réseau d'assainissement ?

Non, il est interdit de rejeter les eaux de vidange de piscine dans le réseau d'assainissement collectif : elles ne sont pas considérées comme des eaux usées domestiques.

Votre piscine doit être raccordée au réseau collectif des eaux pluviales. Pensez à arrêter le traitement au chlore 15 jours avant d'évacuer l'eau d'une piscine.



LE PARC D'ACTIVITÉS SAINT-JOSEPH AU THOR RECONNU « PARC ENGAGÉ »

Les travaux d'aménagement du parc d'activités Saint-Joseph, au Thor, touchent à leur fin. Inscrit dans une démarche de labellisation Écoparc Vaucluse, qui atteste d'une prise en compte des enjeux environnementaux liés au territoire, ce parc a été reconnu « Parc engagé ».

Le parc d'activités Saint-Joseph s'est inscrit dans la démarche de qualité environnementale Écoparc Vaucluse, développée par le conseil départemental. Cette démarche a évolué dans le cadre de la labellisation Parc+ développée par l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE).

Une réelle ambition de zone modèle

Une visite du site a été réalisée le 14 septembre par la commission chargée de l'instruction. Le 19 octobre, le jury du label Parc+ a décidé d'attribuer au parc d'activités Saint-Joseph, la reconnaissance « Parc engagé » pour la période 2021-2023. Suite à une étude de faisabilité pour équiper les deux parkings du parc d'activités avec des ombrières photovoltaïques, un appel à projets

pour la réalisation de ces équipements a été lancé. C'est la société Valeco Ingénierie qui a été retenue. Le permis de construire a été délivré le 27 juin 2019 et le projet a ensuite été désigné lauréat par la Commission de régulation de l'énergie. La pose des ombrières photovoltaïques vient de se terminer.

« Parallèlement à la fin de ces travaux d'aménagement, des permis de construire de bâtiments d'activités ont été délivrés et de nombreuses constructions sont en cours. »



Yves BAYON DE NOYER
Vice-président délégué au
développement économique
et agricole



www.za-stjoseph.com



Forum de l'emploi : save the date* !

Le prochain forum pour l'emploi aura lieu le :

jeudi 10 mars 2022, de 9h à 12h, à la salle des fêtes du Thor.

Cette manifestation est portée par la communauté de communes et organisée en partenariat avec la mission locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, les agences Pôle Emploi de Cavaillon et du Pontet, l'association Luberon & Sorgues Entreprendre, l'association La Clef des Champs et l'association Initiative Terres de Vaucluse.

*réservez la date !



UN CHANTIER D'INSERTION POUR ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'EMPLOI

Fin novembre, l'association Le Champ des possibles a tenu son premier chantier d'insertion à Saumane-de-Vaucluse. Plus de 6 hectares de végétation ont été débroussaillés afin de réduire le risque d'incendie le long des chemins. Le chantier a surtout permis de redonner confiance en soi et goût au travail à des personnes en difficulté, pour faciliter leur retour à la vie active.

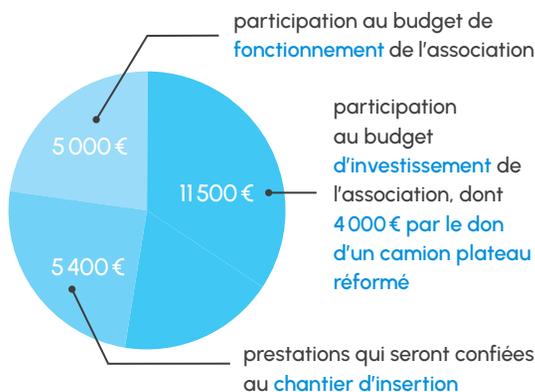
En quoi consiste un chantier d'insertion ?

Le chantier d'insertion permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur retour à la vie active. Il se fixe pour cela plusieurs objectifs :

- 👉 Proposer un contrat salarié à un public en difficulté en vue de son retour à l'emploi ;
- 👉 Garantir un accompagnement socioprofessionnel adapté à chaque individu ;
- 👉 Permettre une acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensables sur le marché du travail ;
- 👉 Favoriser l'autonomie et la reprise de confiance en soi ;
- 👉 Augmenter l'employabilité des salariés par des formations individuelles appropriées à chacun.

Un accompagnement est également mis en place pour soutenir les salariés dans leur parcours d'insertion vers l'emploi durable.

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse accompagne fortement l'association Le Champ des possibles à raison de 22 000 € répartis ainsi :



Le Champ des possibles réalise des travaux d'entretien des espaces naturels et ruraux.

Le chantier dispose à ce jour d'une équipe de sept salariés en insertion et d'un encadrant technique qui réalise des travaux d'entretien tels que :

- 👉 Entretien de berges de canaux d'irrigation ;
- 👉 Collecte de végétaux (graines et rameaux) ;
- 👉 Repiquage ;
- 👉 Plantation de haies ;
- 👉 Entretien des espaces naturels dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage.
- 👉 Nettoyage d'espaces extérieurs, débroussaillage.



➤ TERRITOIRE

EN DIRECT DES 5 COMMUNES...



Fontaine-de-Vaucluse

Fontaine-de-Vaucluse

La falaise bientôt à l'étude

La commune poursuit son engagement dans la préservation de l'environnement. Autour de la source, des études sont en cours. Deux conventions de partenariat avec des organismes et universités ont été élaborées. Une étude sur la falaise sera réalisée, en collaboration avec le conseil départemental et la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

En 2022, le tournage d'un film animera notre village. Les travaux de piétonnisation sont prévus à l'automne.



Suivez l'actualité de Fontaine-de-Vaucluse sur notre site internet :

www.fontainedevaucluse.fr

et sur notre page Facebook :

[Fontaine-de-Vaucluse communique.](#)

Une nouvelle adresse mail a été créée pour contacter la **mairie** :

mairie@fontainedevaucluse.fr.

Saumane-de-Vaucluse

L'Atlas de la biodiversité communale de Saumane-de-Vaucluse est lancé

Le 1^{er} octobre, le château du Marquis de Sade a accueilli trente personnes pour officialiser l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) de Saumane-de-Vaucluse. La commune fait ainsi partie des cent projets du cru 2021, grâce au soutien financier de l'Office français de la biodiversité.

Cette démarche vise l'acquisition et la diffusion de connaissances naturalistes à l'échelle d'un territoire. Elle permet une mise en avant des enjeux de biodiversité afin d'en tirer des enseignements pour l'action. Plus qu'un vulgaire inventaire, l'ABC est un outil de sensibilisation et d'appropriation, car il est avant tout participatif !



Pour suivre l'actualité :

[www.cenpaca.wixsite.com/](http://www.cenpaca.wixsite.com/Saumanedevaucluse)

[Saumanedevaucluse](http://www.cenpaca.wixsite.com/Saumanedevaucluse)



Saumane-de-Vaucluse



Le Thor

Le Thor

Budget participatif, chronique d'un succès !

Mise en place cette année pour la première fois dans notre commune du Thor, l'opération Budget participatif, forte d'une enveloppe globale de 250 000 €, est un succès avec 34 idées de réalisation déposées !

24 ont été validées en termes de faisabilité technique, juridique et financière, et après regroupement de projets très proches, voire identiques, 18 ont été présentés au vote des Thorois, à travers un site web dédié, et un guide papier illustré avec interview des porteurs, distribué en boîtes aux lettres.

Fin novembre, à l'issue du vote, 12 projets ont été choisis, de moins de 800 € à 50 000 €, portés par des Thorois mineurs ou largement majeurs... Ce sont les projets coup de cœur, témoins de la diversité des Thorois et d'une volonté municipale de démocratie locale ouverte et participative !

Validés en conseil municipal, les projets coup de cœur seront mis en œuvre en 2022 et 2023.



www.budgetparticipatif-lethor.fr

L'Isle-sur-la-Sorgue

Bientôt un cinéma à L'Isle-sur-la-Sorgue

C'est lancé. Après de longs mais nécessaires travaux préparatoires, la construction du futur cinéma de L'Isle-sur-la-Sorgue vient enfin de démarrer. C'est officiellement fin novembre que le chantier s'est installé place Rose Goudard avec les premiers travaux de déconstruction. Début 2022, après l'arrivée de la grue, le gros œuvre s'engagera dans une phase majeure, celle des démolitions. La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue porte le projet de création d'un vaste pôle culturel qui se concrétise par la construction d'un cinéma de 378 places, géré par la société Trévans. Niché au cœur de l'îlot de la tour d'argent, cet espace sera la pièce maîtresse d'un programme de réhabilitation ambitieux visant à restaurer des bâtiments remarquables tout en contribuant à l'animation du centre-ville.



Châteauneuf-de-Gadagne

Châteauneuf-de-Gadagne

Obtention du label de niveau 1

« Territoire durable - une COP d'avance »

Suite à sa candidature au label « Territoire durable - une COP d'avance », le jury a décerné le niveau 1 du label à Châteauneuf-de-Gadagne. L'obtention de ce label est une grande satisfaction pour la municipalité qui se voit récompensée pour la politique qu'elle mène en matière de développement durable.

La commune pourra ainsi bénéficier de conseils et de retours d'expériences, faire partie d'un réseau de territoires également engagés dans cette démarche et fédérer les services et l'équipe municipale autour d'une dynamique partagée.

Candidater et obtenir ce label témoigne de notre motivation à poursuivre, à intensifier nos actions en faveur du développement durable et à engager les transitions environnementales nécessaires pour assurer l'avenir.



L'Isle-sur-la-Sorgue

Belle Année 2022 !



1 TERRITOIRE

5 COMMUNES

11 COMPÉTENCES PARTAGÉES

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse s'associe aux vœux de votre commune pour vous souhaiter une excellente année 2022 !



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE